



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE SPIE DANS LE CADRE DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD POUR L'ACQUISITION DU GROUPE ARTEMYS

Corporate - M&A | 19/12/25 | Florence Chafiol Virginie Devos Elina Alfarmini Boris Léone-Robin Alexandra Berg-Moussa Thibaut Amourette Charlotte Chen Alexandra Antalis Pierre Pérot Inès Bouzayen Jennifer Hinge Pauline Desplas Olivier Attias Etienne Mathey Laura Bol David Neuwirth



TECH & DIGITAL ENERGIE CYBERSÉCURITÉ

August Debouzy a conseillé SPIE leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications, ainsi que sa filiale française de services numériques SPIE ICS, dans le cadre de la signature d'un accord en vue de l'acquisition envisagée de 93 % du capital d'Artemys, expert de la transformation numérique en France et en Belgique.

Fondé en 1989 et basé à Paris, Artemys regroupe plusieurs entités spécialisées dans la conception, la gestion et la transformation des systèmes d'information de grands comptes, notamment dans les secteurs des services financiers, de l'énergie et du luxe. Le groupe compte environ 420 collaborateurs, répartis dans 7 agences en France et en Belgique, et a réalisé en 2024 une production d'environ 82 millions d'euros.

SPIE est le leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications. Les 55 000 collaborateurs du Groupe sont engagés dans la décarbonation de l'économie, en faveur de la transition énergétique et d'une transformation numérique responsable. Le groupe SPIE a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 9,9 milliards d'euros et un EBITA consolidé de 712 millions d'euros.

La transaction envisagée devrait permettre à SPIE de renforcer ses expertises dans les domaines stratégiques du cloud, du big data et de la cybersécurité, au service des grands comptes et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France.

La finalisation de la transaction est prévue d'ici début 2026, sous réserve de l'approbation des autorités de la concurrence.

L'équipe d'August Debouzy a conseillé SPIE ICS avec une équipe coordonnée par **Etienne Mathey** (associé) et composée de **David Neuwirth** (avocat senior), **Elina Alfarmini** et **Hortense Coulon** pour les aspects transactionnels et corporate de l'opération, de **Virginie Devos** (associée), **Boris Léone-Robin** (counsel) et **Joël Fernandez** pour les aspects de droit social, d'**Alexandra Berg-Moussa** (associée), **Thibaut Amourette** (avocat senior) et **Charlotte Chen** (avocate senior) pour les aspects contractuels et IT, de **Florence Chafiol** (associée) et **Alexandra Antalis** pour les aspects data, de **Pierre Perrot** (counsel) et **Inès Bouzayen** (avocat senior) pour les aspects de propriété intellectuelle, de **Jennifer Hinge** (associée) et **Pauline Desplas** (avocate senior) pour les aspects relatifs au financement, ainsi que d'**Olivier Attias** (associé) **Laura Bol** (avocate senior) et **Sophie Peter** pour les aspects compliance.

Le cabinet **Liedekerke** est également intervenu sur les aspects de droit belge, avec Damien Conem (associé) et Samantha Kabeya.

8Advisory a conseillé SPIE ICS sur les aspects financiers et fiscaux de l'opération.

Andera Partners était conseillé par **Paul Hastings** avec Charles Cardon (associé) et Moussa Mbodji.

Les fondateurs d'Artemys étaient conseillés par **Squire Patton Boggs** avec Anaud Lafarge (associé), Kévin Cosmao (avocat senior) et Elise Crouzil sur les aspects corporate/M&A ainsi que Erling Estellon (associé) et Maud Boulingre sur les aspects concurrence.

